

Hauts-de-France



N° 48

Mars 2017

Une croissance démographique régulière en Hauts-de-France, mais des disparités territoriales

Avec 200 000 habitants de plus qu'en 1990, la population de la région Hauts-de-France a connu une croissance régulière mais moins rapide qu'en France (+ 0,15 % par an contre + 0,54 %). Au sein des territoires de la région, les dynamiques démographiques sont hétérogènes. Si la zone d'emploi de Lille joue un rôle moteur par son poids démographique, le sud de la région et la Flandre-Lys présentent les hausses les plus fortes, sous l'influence de grands pôles urbains. À l'inverse, dans l'ancien bassin minier, l'est de la région, la Vallée de la Bresle-Vimeu et Dunkerque, les évolutions de population sont négatives ou fragiles en raison de forts déficits migratoires. Dans les autres zones d'emploi, le nombre d'habitants a augmenté à un rythme modéré.

Virginie Tapin, Julien Jamme, Jean-Marc Mierlot, Insee

La population des Hauts-de-France est en hausse depuis plusieurs décennies. Elle atteint six millions d'habitants (6 006 156 habitants) au 1^{er} janvier 2014, ce qui la place au troisième rang des régions les plus peuplées de métropole derrière l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 1*). Cette croissance démographique est régulière depuis vingt-cinq ans. Entre 1990 et 2012, le nombre d'habitants de la région a augmenté d'environ 200 000, soit une hausse moyenne de + 0,15 % par an. Ce rythme de croissance est le moins élevé des régions françaises, nettement inférieur à celui observé au niveau national (+ 0,54 %) sur la même période.

Région parmi les plus jeunes du pays, au deuxième rang derrière l'Île-de-France, et parmi les plus fécondes (2,08 enfants par femme contre 1,98 en France métropolitaine), l'augmentation de la population des Hauts-de-France est entièrement portée par son accroissement naturel. L'excédent des naissances sur les décès est le moteur de la hausse de la population régionale. Ainsi, le taux d'évolution annuel moyen lié à cette composante s'élève à + 0,46 %, contre + 0,39 % au niveau national, soit un des plus marqués du pays. Le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs de la région) vient cependant atténuer cette forte croissance avec un taux

annuel moyen de - 0,35 % entre 1990 et 2012, alors que dans l'Hexagone, il contribue positivement à l'augmentation de la population (+ 0,12 %).

Au-delà du constat régional, des disparités à un niveau plus fin du territoire existent. Les trajectoires démographiques des

zones d'emploi (*définitions*) des Hauts-de-France sont influencées par de multiples facteurs. Les caractéristiques de la population résidente, l'âge notamment, jouent directement sur le solde entre les naissances et les décès et déterminent son accroissement naturel. Mais d'autres éléments

1 La région des Hauts-de-France a connu la plus faible évolution de population de France ces vingt dernières années

Évolution de la population des régions françaises entre 1990 et 2012

Région	Population		Évolution annuelle moyenne 1990-2012 %
	2012	1990	
Guyane	239 648	114 678	3,41
La Réunion	833 944	597 823	1,52
Corse	316 257	250 371	1,07
Occitanie	5 626 858	4 545 648	0,97
Pays de la Loire	3 632 614	3 059 112	0,78
Bretagne	3 237 097	2 795 638	0,67
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 935 576	4 257 907	0,67
Auvergne-Rhône-Alpes	7 695 264	6 671 915	0,65
Nouvelle Aquitaine	5 808 594	5 113 789	0,58
Île-de-France	11 898 502	10 660 554	0,50
Centre-Val de Loire	2 563 586	2 371 036	0,36
Martinique	388 364	359 572	0,35
Normandie	3 322 756	3 128 565	0,27
Grand-Est	5 548 955	5 277 946	0,23
Guadeloupe	403 314	386 987	0,19
Bourgogne-Franche-Comté	2 816 814	2 706 929	0,18
Hauts-de-France	5 973 098	5 775 745	0,15
France (hors Mayotte)	65 292 183	58 080 492	0,53

Source : Insee, recensements de la population, populations légales, 1990 et 2012.

conditionnent les dynamiques démographiques territoriales. Les relations entre les différentes zones de la région et la force d'attraction de chacune d'entre elles sont autant de déterminants essentiels. Par exemple, au cours de l'année 2012, plus de 270 000 habitants des Hauts-de-France ont effectué une migration résidentielle vers une autre zone d'emploi ou une autre région. Le cadre de vie, le type habitat ou le contexte économique font partie des atouts des territoires ayant un effet sur l'évolution de leur population.

Ainsi, comme au niveau national, les pôles urbains et les espaces qui les entourent par un effet de périurbanisation attirent des populations, souvent jeunes, pour les opportunités d'emplois qu'ils représentent ou le potentiel résidentiel dont ils disposent. Ces dynamiques contribuent, de plus, à stimuler un fort accroissement naturel. À l'inverse, d'autres territoires, où les dynamiques d'emploi sont défavorables et la population âgée, sont en déclin démographique en raison d'un accroissement naturel faible et d'un déficit migratoire marqué. De ce fait, les zones d'emploi de la région Hauts-de-France, aux profils variés, présentent des évolutions de leur nombre d'habitants hétérogènes. L'analyse de la population des zones d'emploi de la région depuis 1990 permet de mettre en évidence quatre groupes de territoires aux trajectoires démographiques distinctes.

Lille, une zone d'emploi jeune, en croissance démographique régulière

Cœur urbain des Hauts-de-France et siège de la métropole régionale, la zone d'emploi de Lille est la plus peuplée de la région. Avec 800 000 habitants elle concentre plus de 13 % de la population régionale et fait preuve d'une dynamique démographique favorable et régulière entre 1990 et 2012. Sa population a augmenté au rythme de + 0,32 % par an, soit deux fois plus vite que la région, ce qui correspond à une hausse de 55 000 habitants (*figure 2*).

Le fait que la zone d'emploi de Lille soit le principal pôle économique régional n'est pas neutre dans ce constat. En termes d'emploi, la zone de Lille concentre 20 % du volume total des Hauts-de-France et constitue le premier moteur de la croissance régionale. Comme pour la population, le nombre d'emplois dans cette zone a augmenté deux fois plus vite que dans l'ensemble de la région depuis 1990 (+ 1,0 % par an contre + 0,5 %). Par ailleurs, Lille est la première ville universitaire de la région. Ces différents éléments contribuent à faire de la métropole lilloise une zone attractive pour une population active ou étudiante, ce qui vient conforter la jeunesse de la population. Aussi, la part de la population âgée de 60 ans ou plus est la plus faible de la région. Elle est inférieure à 25 % soit quatre points de moins qu'en moyenne régionale. L'indice de vieillissement (population de 65 ans ou plus rapporté

2 Des dynamiques démographiques différentes selon les zones d'emploi des Hauts-de-France

Évolution de la population des zones d'emploi des Hauts-de-France entre 1990 et 2012

Libellé de la zone d'emploi	Population 2012 (nombre)	Évolution annuelle moyenne (en %)	Évolution annuelle moyenne due		Indice de vieillissement* (en %)
			au solde naturel (en %)	au solde migratoire (en %)	
Beauvais	248 193	0,64	0,59	0,05	52,0
Roissy - Sud Picardie	384 328	0,48	0,68	-0,24	49,9
La Flandre - Lys	123 937	0,45	0,38	0,07	57,7
Château-Thierry	66 565	0,43	0,30	0,14	64,5
Compiègne	202 354	0,40	0,56	-0,18	57,1
Lille	794 554	0,32	0,70	-0,44	49,6
Calais	164 435	0,32	0,65	-0,39	47,8
Saint-Omer	116 929	0,29	0,50	-0,23	57,1
Berck - Montreuil	104 723	0,29	0,15	0,15	80,2
Arras	242 571	0,26	0,30	-0,05	64,6
Amiens	388 020	0,26	0,39	-0,14	61,6
Abbeville	70 062	0,23	0,13	0,11	82,8
Laon	100 722	0,18	0,37	-0,21	61,8
Roubaix - Tourcoing	422 648	0,10	0,74	-0,76	45,1
Boulogne-sur-Mer	162 271	0,10	0,44	-0,38	59,1
Soissons	93 990	0,05	0,33	-0,29	69,6
Béthune - Bruay	292 168	0,03	0,23	-0,21	60,7
Cambrai	180 399	0,02	0,23	-0,22	63,7
Douai	248 077	0,02	0,36	-0,37	58,6
Valenciennes	349 667	0,00	0,38	-0,41	56,5
Péronne	56 262	-0,04	0,16	-0,21	74,2
La Vallée de la Bresle - Vimeu	56 810	-0,08	0,02	-0,10	92,6
Tergnier	56 454	-0,08	0,19	-0,28	71,4
Dunkerque	253 377	-0,16	0,52	-0,77	60,0
Lens - Hénin	362 343	-0,18	0,41	-0,64	56,6
Saint-Quentin	138 686	-0,18	0,32	-0,54	65,6
Maubeuge	232 657	-0,25	0,36	-0,65	60,0
La Thiérache	59 896	-0,28	0,12	-0,41	73,0
Hauts-de-France	5 973 098	0,15	0,46	-0,35	57,3
France métropolitaine	63 375 971	0,54	0,39	0,12	72,0

*Indice de vieillissement : population de 65 ans ou plus/Population de moins de 20 ans.

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Roubaix – Tourcoing, il y a 45 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 2012.

à la population de moins de 20 ans) s'établit à 49,6 % contre 57,3 % en Hauts-de-France et 72 % au niveau national.

Ainsi la croissance démographique de la zone d'emploi de Lille est portée par un solde naturel très élevé, + 0,7 % par an entre 1990 et 2012, pérenne sur toute cette période. L'évolution de la population lilloise est néanmoins freinée par un solde migratoire négatif relativement constant (- 0,44 % par an), notamment à destination de zones d'emploi voisines en vertu du processus de périurbanisation.

Une hausse de la population marquée dans les zones d'emploi sous influence des grands pôles urbains

Cinq zones d'emploi des Hauts-de-France ont connu, entre 1990 et 2012, une forte croissance démographique. Quatre se situent au sud de la région, Beauvais, Roissy-Sud Picardie, Compiègne et Château-Thierry, et une au nord, la Flandre-Lys (*figure 3*). Dans ces territoires, la hausse de population a été supérieure à 0,4 % par an depuis 1990. Ils ont en commun

d'être proches des grands pôles d'emploi que sont Lille pour Flandre-Lys, et Paris ou Roissy pour les quatre autres. Ils bénéficient de l'arrivée de populations jeunes et actives qui travaillent dans ces deux pôles urbains. Ces jeunes actifs et ces familles ont contribué à renforcer l'accroissement naturel de ces territoires et le solde migratoire. Ces constats de jeunesse et d'accroissement naturel de la population sont surtout marqués dans les trois zones de l'Oise qui figurent toutes parmi les plus jeunes de la région.

En lien avec la périurbanisation, la fonction résidentielle observée dans ces cinq zones d'emploi s'est renforcée, surtout dans la zone de Flandre-Lys sur la période récente (depuis 2007), et de manière plus diffuse à Beauvais et Château-Thierry. Ces trois derniers territoires font partie des rares où le solde migratoire a été globalement positif entre 1990 et 2012. En revanche, à Compiègne et Roissy-Sud Picardie, la dynamique démographique semble s'éroder, avec une croissance naturelle moins favorable au fil du temps et un solde migratoire de plus en plus négatif.

Des dynamiques démographiques défavorables ou fragiles dans la moitié des zones d'emploi

Dans huit zones d'emploi des Hauts-de-France, la population a diminué entre 1990 et 2012. À celles-ci s'ajoutent sept zones pour lesquelles la croissance de la population a été faible ou avec des dynamiques démographiques récentes défavorables. Une population âgée, un déficit migratoire marqué ou des difficultés sur le plan économique et social sont souvent à l'origine de ces phénomènes.

Depuis 1990, les baisses de population ont été les plus fortes en Thiérache, à Maubeuge, Saint-Quentin, Lens-Hénin et Dunkerque, entre $-0,28\%$ et $-0,16\%$ par an. Les quatre premières zones d'emploi ont en commun un taux de chômage très élevé, lié à de profondes mutations du système économique, et un déficit migratoire nettement supérieur à la moyenne régionale. À Dunkerque, le solde naturel est plus favorable, mais le déficit migratoire est le plus élevé de la région (*figures 4 et 5*).

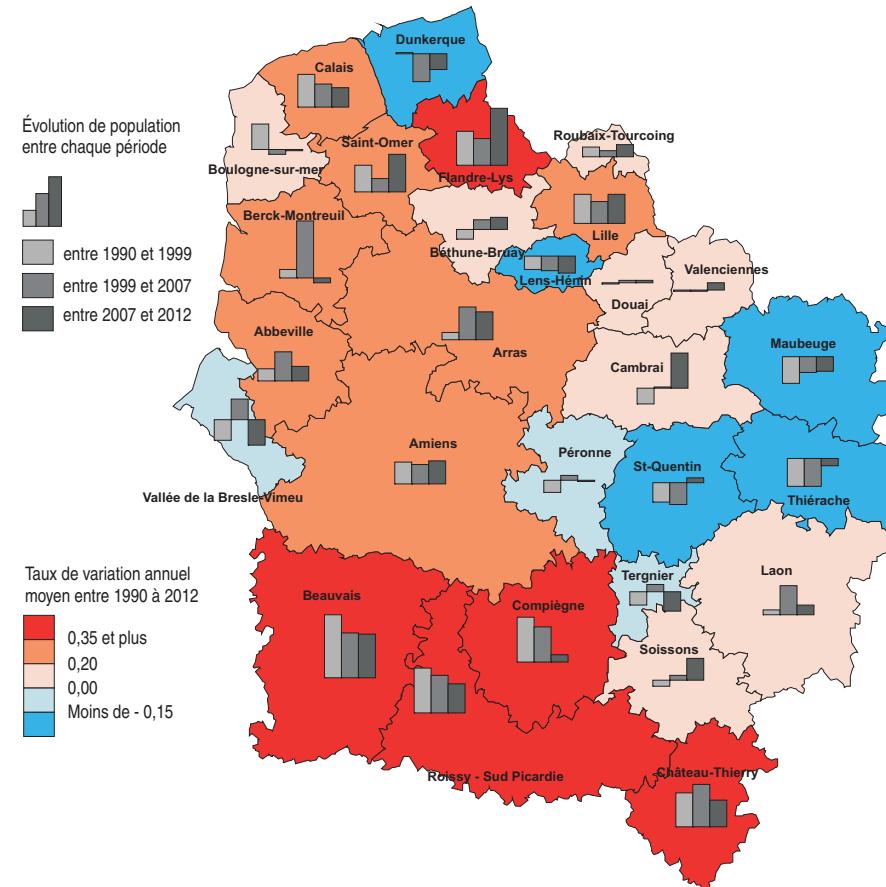
Tergnier, Péronne et la Vallée de la Bresle-Vimeu sont les trois autres zones d'emploi à avoir enregistré une baisse de leur population depuis 1990, mais plus modérée. Dans ces trois territoires, si la diminution de la population liée au solde migratoire est moins forte qu'en moyenne en Hauts-de-France, les habitants y sont plus âgés et l'accroissement naturel en retrait. Ces zones ont par ailleurs des tissus productifs plutôt industriels où l'emploi a diminué au cours de la période étudiée. La population a ainsi diminué d'un peu moins de $-0,1\%$ par an.

À Béthune-Bruay, Douai et Valenciennes, territoires aux fortes fragilités sociales, la situation s'apparente à celle de Lens-Hénin avec cependant un solde migratoire moins déficitaire et une population qui reste quasiment stable.

Quant aux zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer, Roubaix-Tourcoing, Laon et Berck-Montreuil, leur nombre d'habitants a augmenté mais à un rythme annuel faible, compris entre $+0,1\%$ et $+0,3\%$. À Boulogne-sur-Mer et Laon l'accroissement naturel est proche de la moyenne nationale et compense un déficit migratoire qui reste modéré. À Roubaix-Tourcoing, la population est très jeune et le solde naturel le plus haut de la région. Il est néanmoins contrebalancé par un des soldes migratoires les plus défavorables (le deuxième derrière Dunkerque). À Berck-Montreuil, l'équilibre démographique est fragile. La population figure parmi les plus âgées de la région et l'accroissement naturel très faible ($+0,15\%$ par an). La hausse de la population est essentiellement due à l'arrivée de personnes âgées entre 1999 et 2007 en lien notamment avec la surreprésentation dans le territoire des établissements de santé.

3 Une moindre évolution de la population dans le bassin minier et l'est de la région

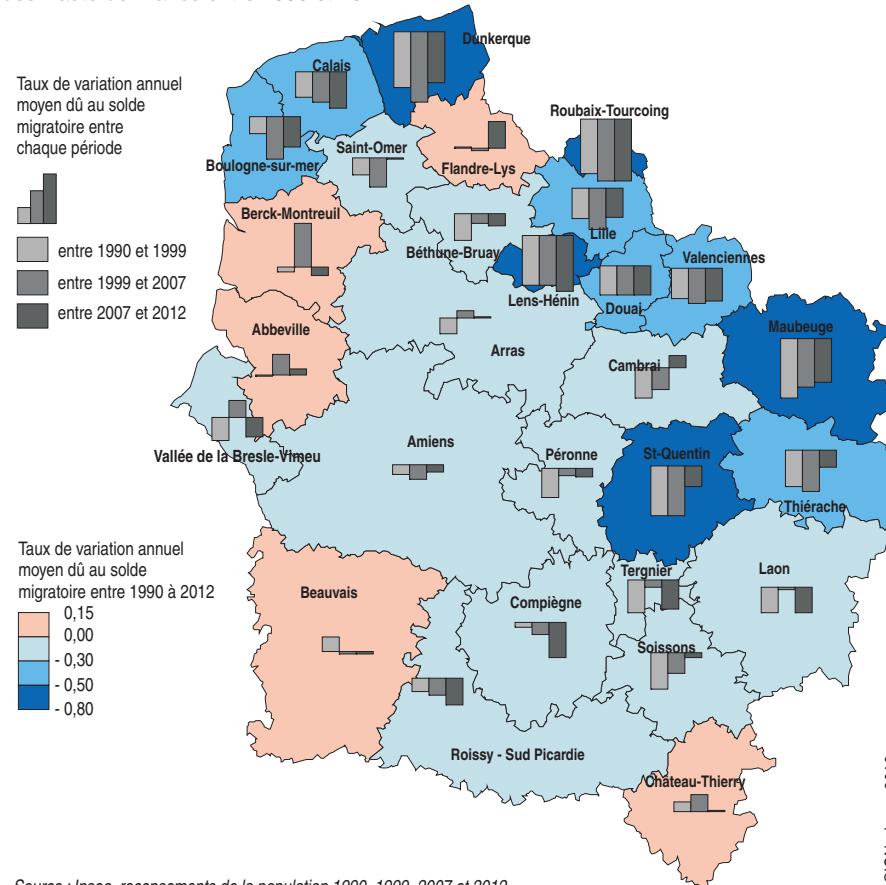
Évolution de la population des zones d'emploi des Hauts-de-France entre 1990 et 2012



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2007 et 2012.

4 Un solde migratoire négatif dans presque toutes les zones de la région

Composante migratoire de l'évolution de la population des zones d'emploi des Hauts-de-France entre 1990 et 2012



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2007 et 2012.

Des territoires en croissance modérée

Entre 1990 et 2012, les zones d'emploi d'Amiens et d'Arras affichent des trajectoires démographiques comparables. Territoires géographiquement étendus et structurés autour d'un pôle urbain central, ils sont en croissance modérée (+ 0,26 %), plus rapide qu'en moyenne régionale mais plus lente qu'en France métropolitaine. L'excédent des naissances sur les décès est le moteur de cette croissance même s'il est moins marqué qu'au nord et au sud de la région. Leur déficit migratoire est néanmoins plus contenu qu'en Hauts-de-France en raison de l'attractivité dont ils font preuve sur le plan résidentiel et en termes d'offre d'emplois.

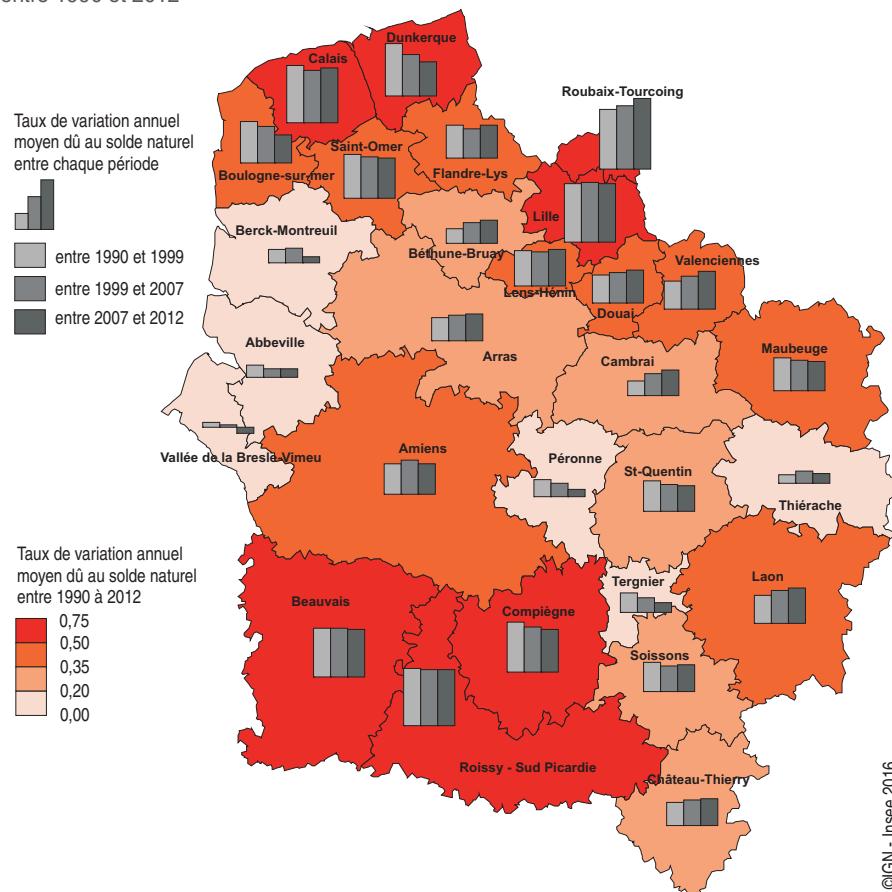
La zone d'emploi d'Abbeville a suivi un rythme de croissance démographique comparable mais pour des raisons différentes. En effet, la population résidente est âgée, l'indice de vieillissement du territoire étant de vingt-cinq points plus élevé qu'en moyenne régionale (82,8 contre 57,3). Le solde naturel est par conséquent faible, de l'ordre de + 0,13 % par an depuis 1990. La partie littorale est cependant attractive pour une population souvent retraitée. Le solde migratoire d'Abbeville (+ 0,11 % par an) figure ainsi parmi les plus élevés de la région (*figures 4 et 5*).

Saint-Omer et Calais suivent la tendance générale du nord des Hauts-de-France avec une population jeune et une croissance naturelle supérieure à la moyenne nationale. Cette dynamique est toutefois freinée par un nombre de départs de ces zones d'emploi plus élevé que les arrivées.

Les zones de Soissons et de Cambrai montrent des caractéristiques communes. Les hausses de populations y sont très faibles (environ + 1 000 habitants depuis 1990) et semblent fragiles mais s'améliorent sur la période récente. Ces territoires ont connu de fortes difficultés économiques et d'importantes restructurations du tissu productif ayant pour conséquence un déficit migratoire élevé. Entre 2007 et 2012 les flux se sont inversés avec des arrivées de population notamment en provenance de Douai et Valenciennes pour Cambrai, et de Roissy-Sud Picardie ou d'Île-de-France pour Soissons. ■

5 Un solde naturel élevé au nord et au sud de la région

Composante naturelle de l'évolution de la population des zones d'emplois des Hauts-de-France entre 1990 et 2012



©IGN - Insee 2016

Définitions

Solde naturel : le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Il est établi grâce aux statistiques de l'état civil.

Solde apparent des entrées et sorties (« solde migratoire ») : le solde apparent des entrées et des sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel durant la même période.

Zone d'emploi : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Insee Hauts-de-France
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier
ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2017

Crédit photos :
photos : Insee Hauts-de-France

Pour en savoir plus

- Castille D., Fiévet A., « Les Hauts-de-France passent la barre des 6 millions d'habitants » *Insee Analyses Hauts-de-France*, n°40, janvier 2017
- Desrivierre D., Werquin B., « De quoi vivent les territoires ? Des fonctionnements similaires de part et d'autre de l'ancienne frontière régionale » *Insee Analyses Hauts-de-France*, n°15, mai 2016
- Lefèvre L., « Une attractivité économique portée par la métropole lilloise et la région parisienne » *Insee Analyses Hauts-de-France*, n°29, novembre 2016
- « Fragilité sociale dans les Hauts-de-France : la crise a renforcé les inégalités territoriales » *Insee Analyses Hauts-de-France* à paraître

